

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA
JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, la ministre des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat en Guyane,

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre,

Vu l'arrêté du 27/02/2017 portant création de la mention **Education à l'environnement vers un développement durable** du BPJEPS, spécialité Animateur,

Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le **04/07/2023**,

ARRÊTE

Article 1^{er}.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité Animateur mention Education à l'environnement vers un développement durable est attribué aux personnes dont les noms suivent :

Genre, nom et prénom

Madame	ANDRIN	Juliette
Madame	BONVALOT	Laura
Monsieur	CHASSAIGNE	Yoann
Madame	DASTUGUE	Anne-Claire
Madame	DOOGHE	Romane
Madame	GLOAGUEN	Lena
Madame	GOUAILLARD	Célia
Madame	HUET	Eloise
Monsieur	LAFON	Jérémy
Madame	LE PROVOST	Bérénice
Monsieur	LEITE	Yanice
Madame	MIRAMON	Raymonde
Madame	MOUNAIX	Léa
Madame	MURAT	Nathalie
Monsieur	NASRI	Réza
Monsieur	PALMAS	Rémi
Madame	POUGET	Anne Sophie

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

Madame	RAMADOUR	Anne Cecile
Madame	TANCREZ	Manon
Monsieur	TISSOT	Jérôme
Monsieur	TREMBLO	Alan
Madame	TURCIK	Léna
Madame	VITAL	Emma

Article 2.- La rectrice de région académique de Nouvelle-Aquitaine est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BRUGES CEDEX, le 04/07/2023

Pour la rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine
Rectrice de l'académie de Bordeaux,
Chancelière des Universités et par délégation,
Le chef de pôle formation-certification-emploi,


Sébastien DARTAI